

Réf: Dossier 322307

Avis de constitution

SOCIETE « SERVICES ARC-EN-CIEL »

Siège Abidjan, Cocody Angré, non loin du 22ème
arrondissement, Immeuble N'ZI, 2ème étage, lot 3384
ilot 272, Lot 3384, Ilot 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERVICES ARC-EN-CIEL »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Placement du personnel ;
Entretien de bureau ;
Entretien espace vert ;
Désinsectisation & dératisation ;
Rénovation ;
Décoration ;
Communication sur support ;
Placement de Nounou et Boys, Conducteur,

Virgile ;

Secrétariat bureautique ;
Assistance sociale ;
Formation ;
Prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré, non loin du 22ème arrondissement, Immeuble N'ZI, 2ème étage, lot 3384 ilot 272, Lot 3384, Ilot 272

Dirigeant(s) M KUMASSI NKRUMA LUCIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06765 du 09/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41502/GTCA/RC/2024 du 09/07/2024

